

L'Enseignement luxembourgeois en chiffres



Le décrochage scolaire au Luxembourg

Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire

Causes du décrochage
année scolaire 2010/2011



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle

Sommaire

Introduction.....	3
1 Méthodologie et description de l'enquête menée auprès des jeunes quittant l'école.....	4
2 Ampleur et évolution du décrochage scolaire au Luxembourg	6
3 Parcours des jeunes après le décrochage.....	8
4 Caractéristiques des élèves quittant l'école	13
5 Causes de l'arrêt des études	23
6 Résumé et conclusions.....	26
7 Références	30

Introduction

Dans le programme gouvernemental de 2009, le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle considère la lutte contre le décrochage scolaire au Luxembourg comme une de ses priorités pour les années à venir. L'analyse chiffrée de ce phénomène évalue d'abord l'ampleur et l'évolution du décrochage scolaire au Luxembourg. Elle vise ensuite à identifier les groupes d'élèves les plus touchés par le décrochage scolaire et à comprendre les raisons qui poussent le jeune à quitter prématurément l'école. La présente publication concernant les élèves ayant quitté l'école pendant l'année scolaire 2010/2011 est la septième édition de cette analyse, publiée pour la première fois en 2005.

Les conséquences du décrochage scolaire affectent autant les jeunes sur le plan individuel que la collectivité dans son ensemble. Souvent perçu comme un échec personnel, il est synonyme d'incapacité de remplir les exigences sociales fondamentales. Comme l'accès au marché de l'emploi s'avère souvent difficile pour ces jeunes sans formation complétée, le décrochage scolaire a aussi d'énormes conséquences sur le plan économique.

Dans le cadre de la Stratégie de Lisbonne, le Conseil Éducation de l'Union européenne, sur proposition de la Commission, avait adopté en mai 2003 cinq niveaux de référence européens fixant des objectifs chiffrés à atteindre d'ici 2010 dans des domaines estimés déterminants pour la qualité et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation. Cet exercice a été renouvelé en mai 2009 fixant de nouveaux objectifs à atteindre par les États-membres d'ici 2020.

Un de ces niveaux de référence concerne le « taux moyen de jeunes quittant prématurément l'école dans l'Union européenne ». La moyenne de ce taux au niveau des 27 pays de l'Union européenne s'élevait en 2011 à 13,5% (-2% par rapport à 2006). Le niveau de référence visé en 2020 est de 10%. Le Luxembourg pour sa part affichait en 2011 une moyenne de 6,2% (-7,8% par rapport à 2006) .¹

Ces chiffres, qui se basent sur l' « Enquête Force de Travail » (EFT), sont sujets à de fortes variations d'année en année dues à un échantillon limité pour des pays de petite taille tels que le Luxembourg. La démarche poursuivie dans le cadre de la présente analyse est complémentaire à celle de l'EFT en ce sens que nous nous intéressons aux jeunes résidant au Grand-Duché de Luxembourg et ayant décroché du système scolaire luxembourgeois pendant une période de référence définie. L'EFT par contre se base sur l'entièreté de la population résidente au Luxembourg, qui comprend un pourcentage élevé de résidents qui n'ont pas été scolarisés dans le système scolaire luxembourgeois.

La présente publication est structurée comme suit:

- Le chapitre 1 décrit la méthodologie utilisée pour identifier et approcher les jeunes en décrochage scolaire.
- Le chapitre 2 évalue l'ampleur et l'évolution du décrochage scolaire au Luxembourg.
- Les différentes orientations que peuvent prendre les décrocheurs sont explicitées et chiffrées au chapitre 3.
- Le chapitre 4 examine l'influence de certains facteurs et caractéristiques scolaires et personnels sur le décrochage scolaire et sur les situations personnelles et professionnelles des décrocheurs après l'arrêt des études.
- Le chapitre 5 reprend les affirmations des jeunes décrocheurs pour décrire les raisons personnelles ayant provoqué l'arrêt de leurs études.
- Le chapitre 6 conclut l'analyse avec un court résumé des principaux résultats

¹ Suite à une redéfinition des calculs effectués au niveau européen, les chiffres officiels d'Eurostat affichent pour le Luxembourg en 2009 une moyenne de 7,7% et de 7,1% en 2010. Afin d'harmoniser les chiffres de 2009 à 2011 avec les années précédentes, le STATEC a effectué le calcul avec les définitions d'avant 2009 et évalue le pourcentage de jeunes dans la population ayant quitté prématurément l'école à 13,1% en 2009, à 12,6% en 2010 et à 10,5% en 2011.

1 Méthodologie et description de l'enquête menée auprès des jeunes quittant l'école

Démarche de l'enquête

Afin de déterminer l'ampleur et les raisons du phénomène de décrochage scolaire au Luxembourg et afin de mieux pouvoir y remédier, le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle a mis en place, en collaboration avec les bureaux de l'Action locale pour Jeunes (ALJ), une procédure destinée à identifier et à contacter les jeunes en rupture scolaire. Le système informatique de gestion centralisée des élèves de l'enseignement post-primaire² permet d'identifier les élèves qui quittent leur école, soit en cours, soit en fin d'année scolaire sans pour autant avoir obtenu un diplôme ou une certification finale. Un relevé mensuel de ces jeunes en arrêt scolaire est envoyé aux bureaux régionaux de l'ALJ. Les collaborateurs de l'ALJ tentent alors de contacter les jeunes afin de déterminer les raisons qui ont entraîné l'arrêt des études et surtout afin de les aider à retrouver une formation ou à s'intégrer dans le marché du travail, et plus généralement les accompagner dans cette phase de transition.

Les résultats de cette analyse ont été publiés une première fois en 2005. Elle s'intéressait aux jeunes ayant quitté l'école entre novembre 2003 et novembre 2004. Un total de 1.984 jeunes en rupture scolaire a été recensé tout au long de cette période.

Une deuxième édition, publiée en 2006, s'intéressait à la situation des jeunes ayant quitté l'enseignement post-primaire luxembourgeois sans certification entre novembre 2004 et avril 2006. Il s'agissait de 2.422 jeunes au total. Une troisième analyse était consacrée aux 1.320 jeunes ayant quitté l'école luxembourgeoise entre mai 2006 et avril 2007.

Lors de la quatrième édition, la période d'analyse fût rapprochée de l'année scolaire et concernait les élèves ayant quitté l'école au cours ou suite à l'année scolaire 2007/2008.

La cinquième édition comptait 1.690 jeunes ayant quitté l'école sans diplôme ou certification en 2008/2009.

La septième édition traitait des 1.660 jeunes ayant quitté l'école sans diplôme ou certification en 2009/2010.

La présente publication porte sur les 1.888 jeunes ayant quitté l'école luxembourgeoise sans diplôme ou certification en 2010/2011.

Champ d'analyse

Le présent rapport se place dans la continuité des éditions précédentes. Il couvre l'ensemble des jeunes ayant quitté l'école sans obtention d'un certificat ou d'un diplôme final au cours ou à la fin de l'année scolaire 2010/2011.

Ne sont pas inclus dans le suivi et l'analyse statistique des élèves quittant le système scolaire luxembourgeois:

- les élèves âgés de plus de 25 ans au moment de l'arrêt des études ;
- les élèves qui ont déménagé officiellement à l'étranger ;
- les élèves de l'enseignement fondamental qui ont quitté notre système scolaire.

² Enseignement public et privé appliquant les programmes officiels du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

Description des parcours après le décrochage

Les parcours poursuivis par les jeunes en rupture scolaire et analysés dans la présente étude se répartissent en sept catégories. Le jeune peut soit :

- s'être réinscrit et fréquenter une école au Luxembourg : une école publique, une école privée ou internationale, l'École de l'Armée;
- s'être réinscrit et fréquenter une école à l'étranger;
- travailler³ ;
- bénéficier d'une mesure d'insertion professionnelle;
- s'être réinscrit dans une école pour une très courte période et décrocher à nouveau pendant la même période d'observation;
- être sans occupation;
- avoir été non-joignable, avoir quitté le pays et/ou n'avoir communiqué aucune information.

Les différents types du décrochage

En fonction du parcours que le jeune poursuit après sa rupture scolaire, le présent rapport distingue par la suite entre:

Décrocheurs permanents

La notion de 'décrocheur permanent' s'applique aux jeunes ayant quitté de manière définitive⁴ l'école sans diplôme, et ayant rejoint le marché de l'emploi, fréquentant une mesure d'insertion professionnelle ou étant sans occupation spécifique. Elle inclut également les jeunes qui, après un premier décrochage, se sont réinscrits dans une école, puis ont décroché pour une deuxième fois pendant la même période d'observation, sans qu'on dispose pour autant d'informations supplémentaires sur leur situation actuelle. Il s'agit des réinscrits et re-décrochés.

Elèves réinscrits

Par 'élèves réinscrits', on entendra dans la suite les jeunes qui ont quitté l'école pendant un certain temps⁵, mais qui se sont par la suite réinscrits dans un établissement, soit au Luxembourg, soit à l'étranger. Ces décrocheurs temporaires restent inclus dans l'analyse qui suit, car leur parcours équivaut à un décrochage du système scolaire luxembourgeois, même s'il reste passager.

Caractéristiques personnelles et scolaires des jeunes en rupture scolaire

Les principales variables prises en compte dans notre analyse sont le sexe, la nationalité et l'âge de l'élève, le niveau et l'ordre d'enseignement fréquentés ainsi que l'éventuel retard scolaire déjà accumulé. L'influence de ces différents facteurs est mise en relation avec le décrochage scolaire lui-même, mais aussi avec le parcours suivi par le jeune après l'arrêt des études.

³ A noter que, lors de la première édition de l'analyse sur le décrochage, il a été constaté que pour de nombreux décrocheurs, la distinction entre travail et mesure d'insertion professionnelle n'était pas évidente

⁴ c.-à-d. au moins jusqu'à la fin du recensement, début de l'année scolaire 2012/2013

⁵ la durée d'absence de l'école est généralement supérieure à 2 ou 3 mois, la réinscription a eu lieu avant la fin du recensement, début de l'année scolaire 2012/2013

2 Ampleur et évolution du décrochage scolaire au Luxembourg

Ce chapitre présente en premier lieu deux méthodes pour évaluer l'évolution en chiffres du décrochage au Luxembourg. Il aborde en second lieu le phénomène du décrochage répété.

2.1 L'évolution en chiffres du décrochage

L'ampleur et l'évolution du phénomène de décrochage dans le système scolaire luxembourgeois sont mesurables par deux approches:

a. Comparaison des groupes de jeunes quittant l'école: Cette approche considère l'ensemble des jeunes recensés qui ont quitté l'école sans diplôme ou certification: des classes de VIIe/7e jusqu'aux classes terminales, incluant les classes d'accueil, CLIJA et IPDM⁶. Elle s'applique aux élèves ayant quitté l'école et s'étant réinscrits par la suite, aux décrocheurs permanents, ainsi qu'à ceux pour lesquels on reste sans information.

Dans cette approche, l'évaluation de l'évolution du nombre de décrocheurs se base sur le nombre moyen mensuel d'élèves quittant l'école.

Groupe	Nombre de décrocheurs	Durée période	Nombre moyen mensuel d'élèves quittant l'école
1 (1.11.2003-31.10.2004)	1.984	12 mois	165,3
2 (1.11.2004-30.4.2006)	2.422	18 mois	134,6
3 (1.5.2006-30.4.2007)	1.320	12 mois	110,0
4 (année scolaire 2007/08)	1.928	12 mois	160,7
5 (année scolaire 2008/09)	1.690	12 mois	140,8
6 (année scolaire 2009/10)	1.660	12 mois	138,3
7 (année scolaire 2010/11)	1.888	12 mois	157,3

Le nombre moyen mensuel d'élèves quittant l'école a fortement diminué au cours des premières années du suivi par l'ALJ instauré pour remédier au décrochage. En 2007/2008, le nombre de jeunes ayant quitté l'école avait connu une nette augmentation tout en restant inférieur à celui du premier groupe. En 2008/2009 et 2009/10, cet indicateur a connu à nouveau une importante baisse. En 2010/11, le nombre mensuel d'élèves quittant l'école est avec 157,3 à nouveau à la hausse, sans atteindre toutefois les niveaux de 2003/04 et 2007/08.

b. Calcul d'un taux de décrochage théorique d'une cohorte d'élèves: Une autre approche pour évaluer l'ampleur et l'évolution du phénomène de décrochage scolaire se base sur le taux de décrochage théorique d'une cohorte d'élèves entrant en classe de 7e/VIIe d'une année scolaire déterminée (ici 2010/11) jusqu'à la fin de leur scolarité théorique.

En se basant sur les taux de décrochage réels par année d'études, il est possible d'extrapoler le nombre de décrocheurs théoriques ainsi que le taux de décrochage théorique que produira la cohorte des élèves entrant en classe de 7e/VIIe jusqu'à la fin de leur scolarité.

Ce taux de décrochage théorique ne s'applique qu'aux élèves en rupture scolaire ayant fréquenté une classe d'un niveau d'études « régulier », donc sans les classes d'accueil, les classes CLIJA et les classes IPDM, et sans les élèves ayant quitté l'école et pour lesquels on reste sans information.

⁶ CLIJA: classe d'accueil pour jeunes adultes; IPDM: classe d'initiation pour divers métiers

Groupe	Année scolaire correspondante ⁷	Elèves entrant en 7e/VIIe	Taux de décrochage temporaire théorique ^{*8}	Taux de décrochage permanent théorique ^{*9}
1	2003/2004	5.128	9,9%	17,2%
2 ¹⁰	2005/2006	5.161	9,2%	14,9%
3	2006/2007	5.455	6,4%	9,4%
4	2007/2008	5.454	10,7%	11,2%
5	2008/2009	5.588	10,0%	9,0%
6	2009/2010	5.604	10,7%	9,0%
7	2010/2011	5.473	10,7%	9,0%

* de cette cohorte jusqu'à la fin de leur scolarité

En considérant ces taux de décrochage théoriques d'une cohorte d'élèves, on constate depuis 2007/08 une stabilisation du phénomène de décrochage temporaire, et depuis 2008/09 du décrochage permanent.

Pour la cohorte 2010/2011, le taux de décrochage temporaire reste à 10,7% et le taux de décrochage permanent reste à 9,0%, au même bas niveau que les années précédentes.

2.2 Le décrochage répété

Le phénomène du décrochage répété a été pour la première fois mis en évidence en 2007/2008. Il s'agit de jeunes qui avaient décroché antérieurement à l'année scolaire considérée, qui s'étaient réinscrits dans un établissement de l'enseignement luxembourgeois et qui ont à nouveau décroché pendant l'année scolaire considérée.

Le tableau suivant renseigne sur le nombre de jeunes en décrochage répété en 2010/2011 et sur la période dans laquelle le décrochage a eu lieu:

Période d'analyse / de décrochage antérieur	Jeunes en décrochage répété
2003/2004	8
2004/2005	31
2005/2006	12
2006/2007 ¹¹	48
2007/2008	99
2008/2009	134
2009/2010	140
Total	472 (25,0% de 1.888)

On constate à nouveau une augmentation de la part des jeunes en décrochage répété: En 2009/2010 ils étaient 22%, en 2008/2009 ils étaient 20% et en 2007/2008 15% à quitter l'école au moins pour la 2e fois..

⁷ L'année scolaire correspondante est l'année scolaire la plus proche de la période de décrochage considérée.

⁸ Calculé sur base du nombre théorique de décrocheurs temporaires de cette cohorte jusqu'à la fin de leur scolarité. Ce nombre a été extrapolé à partir des taux de décrochages actuels réels.

⁹ Calculé sur base du nombre théorique de décrocheurs permanents de cette cohorte jusqu'à la fin de leur scolarité. Ce nombre a été extrapolé à partir des taux de décrochages actuels réels.

¹⁰ Seulement les décrocheurs du 1er mai 2005 au 30 avril 2006 ont été considérés.

¹¹ Rapprochement de l'année scolaire

3 Parcours des jeunes après le décrochage

L'exploitation ciblée du système de gestion informatique centralisée de l'enseignement post-primaire au Luxembourg (par la suite: 'fichier élèves') a permis de recenser 1.888 élèves qui ont quitté l'établissement secondaire ou secondaire technique qu'ils fréquentaient, au cours ou à la fin de l'année scolaire 2010/2011, sans certification finale.

Afin de déterminer le parcours de ces jeunes après leur rupture scolaire, de connaître les raisons de ce dernier et surtout de les inciter à reprendre une formation ou de leur proposer un accompagnement lors de l'établissement et de la réalisation d'un nouveau projet professionnel, les collaborateurs de l'Action locale pour Jeunes ont tenté de contacter ces jeunes. Ce contact s'est déroulé, entre autres, sur la base d'un questionnaire standardisé et s'est poursuivi, en cas de besoin, jusqu'au moment où une solution définitive a été trouvée.

L'ALJ a pu entrer en contact, directement ou par l'intermédiaire d'un proche, avec 1.211 jeunes gens. Pour 321 de ces jeunes le 'fichier élèves' confirme leur réinscription dans une école luxembourgeoise au début de l'année scolaire 2012/13. Par ailleurs 112 autres jeunes qui n'ont pas pu être contactés par l'ALJ, ont été identifiés, grâce au 'fichier élèves', comme s'étant réinscrits dans un institut de formation luxembourgeois.

Dans 525 cas, aucune information n'a pu être collectée. En 2011/2012, l'ALJ avait plusieurs postes d'éducateurs diplômés vacants ; par conséquent, le suivi s'est donc montré plus difficile à réaliser. S'y ajoutent des difficultés de repérage d'adresse ou de numéro de téléphone. Dans de rares cas, le contact fut refusé.

Le recours au fichier centralisé des élèves de l'enseignement post-primaire a permis de déterminer deux groupes d'élèves réinscrits: d'un côté les jeunes réinscrits définitivement, c.-à-d. au moins jusqu'à la fin de l'enquête (rentrée scolaire 2012/2013), d'un autre côté les jeunes ayant décroché une nouvelle fois. Ces derniers sont comptés parmi les décrocheurs permanents. Ils représentent 7,9% de l'ensemble des décrocheurs.

En outre, l'enquête révèle que sur les 1.888 élèves concernés, 38,1% sont à considérer comme des décrocheurs temporaires, c.-à-d. des élèves réinscrits dans une école ou un institut de formation au Luxembourg (28,3%) ou à l'étranger (9,7%).

34,1% sont des décrocheurs permanents. Ils se sont orientés vers un emploi régulier (9,4%) ou vers une mesure d'insertion professionnelle (3,0%) ; mais 13,8% se retrouvent dans la catégorie des « sans occupation spécifique », c'est-à-dire sans formation ni travail. En font également partie les 7,9% des élèves réinscrits ayant re-décroché.

27,8% des élèves ayant quitté l'école sont soit injoignables, soit ont affirmé avoir déménagé à l'étranger, c.-à-d. ils sont pour la majeure partie retournés dans leur pays d'origine. Au sujet des injoignables, nous ne disposons d'aucune information administrative. Cependant, nous pouvons supposer qu'une grande majorité de ces jeunes ne résident plus au Luxembourg.

Dans les chapitres qui suivent, les résultats de la présente étude seront comparés à l'analyse précédente publiée en 2011 et ayant eu pour objet les jeunes qui avaient quitté l'école en 2009/2010. Les principales variations ou différences y seront brièvement mises en évidence.

		Absolu	%	en 09/10	Absolu	%	en 09/10
Élèves réinscrits (décrocheurs temporaires)	Fréquentent une école au Luxembourg	535	28,3%	31,8%	719	38,1%	40,1%
	Fréquentent une école à l'étranger	184	9,7%	8,3%			
Décrocheurs permanents	Ont un emploi	177	9,4%	9,5%	644	34,1%	35,9%
	Bénéficient d'une mesure d'insertion	57	3,0%	3,1%			
	Réinscrits et re-décrochés	150	7,9%	6,6%			
	Sans occupation	260	13,8%	16,6%			
Non-joignables/quitté le pays/sans information		525	27,8%	24,0%	525	27,8%	24,0%
Total		1888	100,0%	100,0%	1888	100,0%	100,0%

Il ressort d'abord que la part des élèves quittant l'école et choisissant de se réinscrire par la suite dans un institut de formation a légèrement diminué en 2010/2011 par rapport aux années précédentes. Il en est de même pour la part des décrocheurs permanents. Parallèlement la part des non-joignables, de ceux qui ont quitté le pays et de ceux pour lesquels on reste sans information, a fortement augmenté.

Parmi les élèves réinscrits, on note à nouveau une légère diminution de la tendance à se réinscrire dans un institut de formation au Grand-Duché; un peu plus d'élèves s'orientent vers l'étranger.

En 2010/2011, le marché de l'emploi et les mesures d'insertion professionnelles ont accueilli moins de jeunes que l'année précédente. Si le nombre de jeunes sans occupation spécifique a fortement diminué, on note toutefois une certaine augmentation du nombre de jeunes qui se réinscrivent dans une école et qui en décrochent à nouveau.

3.1 Les jeunes rescolarisés au Luxembourg

Parmi les 535 élèves réinscrits dans une école au Luxembourg, 85,2% se sont réinscrits dans une école publique ou une école privée appliquant les programmes officiels luxembourgeois; 9,3% dans une autre école privée, une école internationale ou un autre institut de formation; 5,4% ont rejoint l'École de l'Armée en vue d'intégrer les services de l'armée ou de la police.

Type d'école fréquentée	Absolu	%	en 09/10
école publique/privée appl. les progr. lux.	456	85,2%	82,2%
autre école privée/internationale/autres cours	50	9,3%	8,0%
école de l'armée	29	5,4%	9,8%
Total	535	100,0%	100,0%

Par rapport à l'étude précédente, la part des jeunes choisissant de se réinscrire dans une école publique ou privée appliquant les programmes officiels du système scolaire luxembourgeois a augmenté. Il en est de même pour celle des jeunes intégrant une autre école privée ou internationale ou un autre institut de formation. Celle des jeunes cherchant à intégrer l'armée ou la police a diminué.

3.2 Les jeunes rescolarisés à l'étranger

Pour ce qui est des élèves partis à l'étranger pour poursuivre leur parcours scolaire, les écoles en Belgique restent les plus fréquemment choisies (61,4%). 14,1% fréquentent une école en Allemagne, 8,7% s'inscrivent dans une école en France et 15,8% poursuivent leur scolarité dans un autre pays.

29,9% de ces émigrants scolaires indiquent faire tous les jours l'aller-retour Luxembourg - école à l'étranger, 23,4% résident en internat dans leur nouvelle école et 3,3% dans un logement type "kot".

Décrocheurs s'étant réinscrits dans une école à l'étranger			
Pays de l'école fréquentée	Absolu	%	en 09/10
Belgique	113	61,4%	55,1%
Allemagne	26	14,1%	18,8%
France	16	8,7%	13,8%
Autre	29	15,8%	12,3%
Total	184	100,0%	100,0%
dont: faisant l'A-R tous les jours	55	29,9%	19,6%
résidant en internat	43	23,4%	-
résidant en "kot"	6	3,3%	-

La Belgique confirme son statut de pays de prédilection des émigrants scolaires du Luxembourg, sa part augmente à nouveau en 2010/2011. Par contre l'Allemagne et la France perdent un peu d'attractivité par rapport à l'année précédente.

3.3 Les décrocheurs fréquentant une mesure d'insertion professionnelle

38,6% des décrocheurs concernés par une mesure d'insertion professionnelle bénéficient d'un CAE ou CIE (contrat d'appui-emploi ; contrat d'initiation à l'emploi), contrats conclus par l'ADEM (Agence pour le Développement de l'Emploi) au profit des jeunes demandeurs d'emploi.

Le Service volontaire d'Orientation (SVO) créé par le Service national de la Jeunesse accueille près d'un quart des jeunes de cette catégorie de décrocheurs.

Les instituts pour personnes handicapées et la Fondation Kannerduerf ont accueilli à chaque fois quatre jeunes, le "Paerdsatelier" trois jeunes.

Le CIRP et les initiatives syndicales ont accueilli à chaque fois deux jeunes. Il en est de même pour le Centre pénitentiaire de Luxembourg et le Centre socio-éducatif de l'Etat où deux jeunes ont été placés et suivent des offres de formation.

Décrocheurs fréquentant une mesure d'insertion professionnelle			
Type de mesure fréquentée	Absolu	%	en 009/10
Contrat d'appui-emploi, contrat d'initiation à l'emploi (mesures ADEM)	22	38,6%	38,5%
Service volontaire d'Orientation (SNJ)	14	24,6%	9,6%
APEMH/HMC/Kraizbiere	4	7,0%	sous "autre"
Fondation Kannerduerf	4	7,0%	sous "autre"
Paerdsatelier	3	5,3%	5,8%
CIRP	2	3,5%	sous "autre"
Initiatives syndicales	2	3,5%	13,5%
SE-CPL et IES-CSEE	2	3,5%	15,4%
Autres initiatives (CNFPC, Co-Labor, Interactions, Polygone)	4	7,0%	13,3%
Total	57	100,0%	100,0%

Par rapport à 2009/2010, il y a encore une très légère augmentation du nombre de décrocheurs bénéficiant des mesures pour jeunes demandeurs d'emploi de l'ADEM. La part des jeunes accueillis par le SNJ a considérablement augmenté

3.4 Les décrocheurs ayant un emploi régulier

Les jeunes ayant indiqué avoir un emploi étaient interrogés sur le type de leur contrat de travail. Parmi eux, 35,0% ont un contrat à durée indéterminée, 42,9% à durée déterminée ; 7,9% travaillent sous un régime d'intérimaire.

Décrocheurs ayant un emploi régulier			
Type de contrat	Absolu	%	en 09/10
à durée indéterminée	62	35,0%	36,1%
à durée déterminée	76	42,9%	50,0%
d'intérimaire	14	7,9%	7,6%
sans indication	25	14,1%	6,3%
Total	158	100,0%	100,0%

Par rapport aux années précédentes le nombre de jeunes sans diplôme ou certification réussissant à décrocher un emploi stable, c.-à-d. à durée indéterminée, est encore en recul.

3.5 Les décrocheurs sans occupation spécifique

Les collaborateurs de l'ALJ ont interrogé les jeunes décrocheurs affirmant être sans travail et sans formation sur leurs occupations. Parmi les 260 décrocheurs repris dans cette catégorie, la moitié affirme rechercher un emploi, 29,2% un poste d'apprentissage, et 11,5% recherchent une formation/une école.

6,9% sont des jeunes filles enceintes ou qui s'occupent de leur jeune enfant, 6,5% ont des problèmes de santé; 3,5% se préparent à l'examen d'admission à l'École de l'Armée ou à l'École de la police, 4,6% poursuivent une autre activité. Finalement, 37 décrocheurs affirment ne rien faire du tout. Ils représentent 14,2% de cette catégorie de décrocheurs sans occupation spécifique.

Décrocheurs sans occupation spécifique			
Occupation	Absolu	%	en 09/10
Je fais autre chose, dont ¹² :	223	85,8%	78,3%
Je cherche un emploi	130	50,0%	42,8%
Je cherche un poste d'apprentissage	76	29,2%	24,6%
Je cherche une formation/une école	30	11,5%	10,9%
Je suis enceinte/je m'occupe de mon enfant	18	6,9%	7,2%
Je me remets d'une maladie/d'un accident, je suis une thérapie/une cure	17	6,5%	10,1%
J'attends de pouvoir intégrer l'armée/la police	9	3,5%	3,6%
Je fais autre chose	12	4,6%	4,7%
Je ne fais rien	37	14,2%	21,7%
Total	260	100,0%	100,0%

Par rapport aux années précédentes, il est réconfortant de noter que la part des jeunes indiquant «ne faire rien» a encore davantage diminué.

¹² Les jeunes avaient la possibilité d'indiquer plusieurs occupations.

4 Caractéristiques des élèves quittant l'école

Ce chapitre cherche à savoir si certains groupes d'élèves sont plus touchés par le décrochage que d'autres et analyse en détail plusieurs facteurs susceptibles de favoriser le décrochage scolaire et d'influencer le parcours du décrocheur. Ces facteurs sont les caractéristiques sociodémographiques de l'élève, ainsi que les particularités du cursus scolaire précédant le décrochage.

Afin de déterminer si certains groupes d'élèves sont sous- ou surreprésentés, les jeunes décrocheurs sont comparés à une population de référence. Celle-ci est constituée des élèves de l'enseignement post-primaire luxembourgeois de la rentrée scolaire 2010/2011.

4.1 Analyse par sexe

Les données de l'Enquête Force de Travail reprises dans les rapports de la Commission européenne « Education and Training Monitor » publiés depuis 2004, montrent que généralement les garçons sont plus touchés que les filles par le décrochage scolaire.

Les données recueillies dans le cadre de nos enquêtes le confirment à nouveau: en 2010/2011, les élèves quittant notre système scolaire sans diplôme ou certification sont majoritairement des garçons (59,3% contre 40,7% de filles). Cette tendance s'accroît encore lorsqu'on ne considère que les décrocheurs permanents, c'est-à-dire ceux qui soit travaillent ou suivent une mesure d'insertion, soit sont sans occupation (61,3% garçons et 38,7% filles).

Ainsi, en comparant les élèves quittant l'école à la population de référence, les garçons restent surreprésentés parmi les jeunes en rupture scolaire.

Décrocheurs suivant le sexe				
	Total des élèves Rentrée 2010/2011	Total des élèves quittant l'école ¹³	Élèves réinscrits	Décrocheurs
Filles	19.227(49,7%)	769 (40,7%)	313 (43,5%)	249 (38,7%)
Garçons	19.477 (50,3%)	1.119 (59,3%)	406 (56,5%)	395 (61,3%)
Total	38.704(100,0%)	1.888 (100,0%)	719 (100,0%)	644 (100,0%)

Comme déjà pour les années précédentes, on ne note que de faibles différences entre filles et garçons quant à leur parcours après la rupture scolaire:

Parcours après le décrochage suivant le sexe								
	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Départ du pays/ introuvable	Total
Filles	218	95	71	21	60	97	207	769
	28,3%	12,4%	9,2%	2,7%	7,8%	12,6%	26,9%	100,0%
Garçons	317	89	106	36	90	163	318	1119
	28,3%	8,0%	9,5%	3,2%	8,0%	14,6%	28,4%	100,0%
Total	535	184	177	57	150	260	525	1888
	28,3%	9,7%	9,4%	3,0%	7,9%	13,8%	27,8%	100,0%

¹³ Le total se compose des décrocheurs temporaires, des décrocheurs permanents, ainsi que des décrocheurs non joignables ou ayant déménagé à l'étranger ; ces derniers ne figurent pas séparément dans ce tableau.

4.2 Analyse par catégorie d'âge

Les décrocheurs sont répartis en trois catégories d'âge: ceux de moins de 16 ans, ceux de 16 à 18 ans et ceux de 19 ans et plus. Alors que l'âge des décrocheurs a été calculé par rapport au jour du décrochage, l'âge des élèves de la population de référence a été calculé par rapport au jour de la rentrée scolaire.

Il apparaît que nombre d'élèves quittent l'école au moment de la fin de la scolarité obligatoire c.-à-d. à l'âge de 16 ans (la scolarité obligatoire vaut jusqu'à la fin de l'année scolaire, c.-à-d. le 31 août, pendant laquelle l'élève a atteint l'âge de 16 ans). De la tranche d'âge des jeunes de moins de 16 ans à la tranche d'âge des jeunes de 16 à 18 ans, la proportion d'élèves quittant l'école augmente de 10,0% à 51,8%. Cet écart s'accroît encore pour les décrocheurs permanents.

Les jeunes âgés d'au moins 19 ans représentent 38,2% des élèves quittant l'école. En tenant compte de la population de référence, on constate effectivement que le décrochage est d'autant plus fréquent que les élèves ont atteint l'âge de la fin de l'obligation scolaire, respectivement l'âge adulte.

Décrocheurs suivant la catégorie d'âge				
	Total des élèves Rentrée 2010/2011	Total des élèves quittant l'école ¹⁴	Élèves réinscrits	Décrocheurs
<16 ans	20.066 (51,8%)	189 (10,0%)	114 (15,9%)	13 (2,0%)
16-18 ans	13.446 (34,7%)	978 (51,8%)	392 (54,5%)	356 (55,3%)
≥19 ans	5.192 (13,4%)	721 (38,2%)	223 (29,6%)	275 (42,7%)
Total	38.704 (100,0%)	1.888 (100,0%)	719 (100,0%)	644 (100,0%)

Nous constatons que les élèves encore soumis à l'obligation scolaire ont moins tendance à quitter l'école, et que plus que la moitié d'entre eux poursuivent des études dans une autre institution, au Luxembourg ou à l'étranger. Seulement 1,1% de ce groupe ont indiqué aux collaborateurs de l'ALJ suivre une mesure d'insertion professionnelle, et seulement 1,6% ne pas fréquenter d'école, ni avoir intégré la vie active.

Comme pour l'année précédente, même dans la tranche d'âge de 16 à 18 ans, donc à la fin de l'obligation scolaire, la volonté de réintégrer l'école reste élevée (40,0%). 6,6% travaillent et 3,7% suivent une mesure d'insertion professionnelle. Cependant, dans cette tranche d'âge, 16,7 % des décrocheurs affirment ne pas aller à l'école, ni travailler ou fréquenter une mesure d'insertion professionnelle.

Les jeunes en rupture scolaire les plus âgés reprennent moins souvent leur parcours scolaire (29,6%). En revanche, ils choisissent plus souvent une mesure d'insertion professionnelle (2,6%) ou surtout l'emploi (15,5%).

¹⁴ Le total se compose des décrocheurs temporaires, des décrocheurs permanents, ainsi que des décrocheurs non joignables ou ayant déménagé à l'étranger ; ces derniers ne figurent pas séparément dans ce tableau.

Parcours après le décrochage suivant la catégorie d'âge au moment du décrochage								
	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Départ du pays/introuvable	Total
<16 ans	65	49		2	8	3	62	189
	34,4%	25,9%		1,1%	4,2%	1,6%	32,8%	100,0%
16-18 ans	287	105	65	36	92	163	230	978
	29,3%	10,7%	6,6%	3,7%	9,4%	16,7%	23,5%	100,0%
≥19 ans	183	30	112	19	50	94	233	721
	25,4%	4,2%	15,5%	2,6%	6,9%	13,0%	32,3%	100,0%
Total	535	184	177	57	150	260	525	1888
	28,3%	9,7%	9,4%	3,0%	7,9%	13,8%	27,8%	100,0%

4.3 Analyse par nationalité

Les rapports de la Commission européenne « Analysis of Progress : Towards the Lisbon Objectives in Education and Training » arrivent, sur la base des données de l'EFT, à la conclusion que parmi la population résidente âgée de 18 à 24 ans en Europe, le décrochage scolaire prématuré touche davantage les non-nationaux. Les résultats de l'analyse du décrochage scolaire au Luxembourg confirment ce constat. Si les élèves de nationalité étrangère représentent 34,7% de la population de référence, ils sont surreprésentés parmi les élèves quittant l'école, où leur part est de 47,1%.

Notons également les différences entre nationalités. Les élèves de nationalité portugaise représentent 20,1% de la population de référence, mais 25,3% des élèves quittant l'école. Un constat analogue se fait pour les élèves des autres nationalités.

En 2010/2011, les élèves de nationalité brésilienne représentent 1,1% des élèves quittant l'école, mais seulement 0,3% de la population de référence.

Décrocheurs suivant la nationalité				
	Total des élèves Rentrée 2010/2011	Total des élèves quittant l'école ¹⁵	Élèves réinscrits	Décrocheurs
Luxembourgeois	25.267 (65,3%)	998 (52,9%)	369 (55,1%)	364 (56,5%)
Portugais	7.789 (20,1%)	478 (25,3%)	165 (22,9%)	168 (26,1%)
Ex-yougoslaves	1.510 (3,9%)	72 (3,8%)	16 (2,2%)	32 (5,0%)
Français	865 (2,2%)	62 (3,3%)	28 (3,9%)	18 (2,8%)
Italiens	721 (1,9%)	47 (2,5%)	14 (1,9%)	18 (2,8%)
Belges	475 (1,2%)	25 (1,3%)	17 (2,4%)	1 (0,2%)
Allemands	406 (1,0%)	14 (0,7%)	7 (1,0%)	2 (0,3%)
Cap-Verdiens	337 (0,9%)	51 (2,7%)	14 (1,9%)	20 (3,1%)
Brésiliens	114 (0,3%)	21 (1,1%)	11 (1,5%)	2 (0,3%)
Autres	1.220 (3,2%)	120 (6,4%)	51 (7,1%)	19 (3,0%)
Total	38.704 (100,0%)	1.888 (100,0%)	719 (100,0%)	644 (100,0%)

¹⁵ Le total se compose des décrocheurs temporaires, des décrocheurs permanents, ainsi que des décrocheurs non joignables ou ayant déménagé à l'étranger ; ces derniers ne figurent pas séparément dans ce tableau.

Le constat établi lors des analyses précédentes, à savoir une atténuation des différences de parcours après la rupture scolaire se confirme en 2010/2011. Toutefois certaines nationalités restent plus attirées par les écoles à l'étranger (surtout les élèves de nationalité brésilienne, belge et allemande).

Ce sont surtout les décrocheurs de nationalité ex-yougoslave et Italienne qui s'orientent vers le marché de l'emploi.

Parmi les décrocheurs de nationalité cap-verdienne, la part de ceux restant sans occupation est très importante.

Parcours après le décrochage suivant la nationalité								
Nationalité	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Départ du pays/introuvable	Total
Luxembourgeois	316	80	100	39	92	133	238	998
	31,7%	8,0%	10,0%	3,9%	9,2%	13,3%	23,8%	100,0%
Portugais	112	53	43	14	36	75	145	478
	23,4%	11,1%	9,0%	2,9%	7,5%	15,7%	30,3%	100,0%
Ex-yougoslaves	14	2	14	1	5	12	24	72
	19,4%	2,8%	19,4%	1,4%	6,9%	16,7%	33,3%	100,0%
Français	21	7	7		3	8	16	62
	33,9%	11,3%	11,3%		4,8%	12,9%	25,8%	100,0%
Italiens	12	2	7	1	4	6	15	47
	25,5%	4,3%	14,9%	2,1%	8,5%	12,8%	31,9%	100,0%
Belges	8	9				1	7	25
	32,0%	36,0%				4,0%	28,0%	100,0%
Allemands	4	3	1		1		5	14
	28,6%	21,4%	7,1%		7,1%	0,0%	35,7%	100,0%
Capverdiens	10	4	2	2	5	11	17	51
	19,6%	7,8%	3,9%	3,9%	9,8%	21,6%	33,3%	100,0%
Brésiliens	3	8			1	1	8	21
	14,3%	38,1%			4,8%	4,8%	38,1%	100,0%
Autres	35	16	3		3	13	50	120
	29,2%	13,3%	2,5%		2,5%	10,8%	41,7%	100,0%
Total	535	184	177	57	150	260	525	1888
	28,3%	9,7%	9,4%	3,0%	7,9%	13,8%	27,8%	100,0%

Jusqu'à présent nous nous sommes limités à analyser l'influence de variables sociodémographiques. Une autre catégorie de facteurs considère le cursus scolaire des jeunes. Dans ce qui suit, l'analyse porte sur l'ordre d'enseignement et le niveau d'études, ainsi que sur l'échec scolaire en termes d'années de retard accumulées.

4.4 Analyse par dernier ordre d'enseignement fréquenté

L'analyse des décrocheurs suivant l'ordre d'enseignement fréquenté a pour but de mettre en évidence les élèves qui sont les plus susceptibles de se retrouver en décrochage scolaire. D'un côté, elle permet de mieux comprendre les raisons qui peuvent entraîner un décrochage scolaire. De l'autre côté, elle révèle combien d'élèves quittent l'école avec un niveau de formation inférieur au premier cycle de l'enseignement post-primaire.

Nous constatons en premier lieu que les élèves de l'enseignement secondaire (ES) sont nettement sous-représentés parmi les jeunes quittant l'école. Ils représentent 33,1% de notre population de référence, mais seulement 10,2% des élèves réinscrits ou décrocheurs temporaires et 4,2% des décrocheurs permanents.

La situation se présente différemment à l'enseignement secondaire technique (EST). Au cycle inférieur de l'EST, ce sont les élèves de la classe de 9e pratique (9PR) qui courent le plus grand risque de décrocher: avec 1,6% de la population totale des élèves, mais 9,3% des décrocheurs permanents, leur risque de décrocher a davantage augmenté.

La situation des élèves des classes modulaires du régime préparatoire s'est à nouveau aggravée par rapport à l'année précédente: ils représentent 6,1% de la population de référence, 7,1% des décrocheurs temporaires et 5,9% des décrocheurs permanents.

Au niveau du cycle supérieur de l'EST, le régime professionnel « produit » encore le plus grand nombre de décrocheurs. Les élèves du CATP représentent par exemple 10,1% de la population de référence, mais 26,2% du total des élèves quittant l'école et même 30,4% des décrocheurs permanents.

Au régime technique et au régime de la formation du technicien, les élèves représentent respectivement 14,0% et 8,6% de la population de référence, et respectivement 10,8% et 10,6% des élèves quittant l'école.

Un total de 790 jeunes¹⁶, c'est-à-dire 41,8% de l'ensemble des décrocheurs identifiés – réinscrits ou permanents – ont ainsi quitté l'école luxembourgeoise avant d'avoir atteint un niveau de formation correspondant au premier cycle de l'enseignement post-primaire. Cependant presque la moitié a par la suite réintégré l'école, au Luxembourg ou à l'étranger.

Décrocheurs suivant l'ordre d'enseignement fréquenté				
	Total des élèves Rentrée 2010/2011	Total des élèves quittant l'école ¹⁷	Élèves réinscrits	Décrocheurs
ES - division inférieure	6.006 (15,5%)	38 (2,0%)	27 (3,8%)	4 (0,6%)
ES - division supérieure	6.819 (17,6%)	108 (5,7%)	46 (6,4%)	23 (3,6%)
EST cycle inférieur	9.776 (25,3%)	375 (19,9%)	167 (23,2%)	109 (16,9%)
sans 9e PR	9.154 (23,7%)	210 (11,1%)	103 (14,3%)	49 (7,6%)
9e PR	622 (1,6%)	165 (8,7%)	64 (8,9%)	60 (9,3%)
EST régime préparatoire	2.348 (6,1%)	135 (7,2%)	51 (7,1%)	38 (5,9%)
EST régime technique	5.405 (14,0%)	203 (10,8%)	103 (14,3%)	57 (8,9%)
EST régime de technicien	3.315 (8,6%)	200 (10,6%)	91 (12,7%)	70 (10,9%)
EST CATP (DAP)	3.917 (10,1%)	494 (26,2%)	144 (20,0%)	196 (30,4%)
EST CCM (CCP)	293 (0,8%)	54 (2,9%)	10 (1,4%)	28 (4,3%)
EST CIP (CCP)	2203 (0,5%)	39 (2,1%)	10 (1,4%)	17 (2,6%)
IPDM/E2C	364 (0,9%)	189 (10,0%)	50 (7,0%)	100 (15,5%)
Classe d'accueil/CLIIA	258 (0,7%)	53 (2,8%)	20 (2,8%)	2 (0,3%)
Total	38.704 (100,0%)	1.888(100,0%)	719 (100,0%)	644 (100,0%)

En ce qui concerne les parcours des jeunes après le décrochage, on constate également des disparités d'abord entre ES et EST, ensuite entre cycles inférieur et supérieur.

¹⁶ ES- division inférieure, EST-cycle inférieur, EST régime préparatoire, classes d'accueil/CLIIA, IPDM

¹⁷ Le total se compose des décrocheurs temporaires, des décrocheurs permanents, ainsi que des décrocheurs non joignables ou ayant déménagé à l'étranger; ces derniers ne figurent pas séparément dans ce tableau.

Le décrochage scolaire des élèves de l'ES, et particulièrement de ceux de la division inférieure, reste souvent temporaire et est suivi d'un changement d'école ou de voie de formation. 71% des plus jeunes et 42,6% des plus âgés se réinscrivent dans une autre institution de formation, au Luxembourg ou à l'étranger.

A l'EST, au cycle inférieur, presque la moitié des jeunes en rupture scolaire reprennent leur scolarité. Cette tendance se confirme même pour les élèves de la 9e pratique: seulement 4,8% des élèves ayant quitté l'école intègrent la vie active ou fréquentent une mesure d'insertion professionnelle. Cependant 18,8% de ces derniers demeurent sans occupation.

Au régime préparatoire 37,8% des jeunes quittant l'école reprennent une formation, 1,5% occupent un emploi et 7,4% fréquentent une mesure d'insertion professionnelle.

Au niveau du cycle supérieur de l'EST, les différences entre les jeunes du régime technique, du régime de technicien et du CATP s'estompent davantage, même si au régime technique ils sont 50,7% et au CATP seulement 29,1% à réintégrer l'école. Puis le régime technique "produit" que 7,4% de décrocheurs restent sans occupation spécifique, le régime du technicien et du CATP de 13,5% à 15,0%

Pour les jeunes sortant d'une formation CCM ou CIP, la probabilité de s'orienter vers la vie professionnelle est importante: Respectivement 16,7% et 20,5% intègrent le marché de l'emploi. À noter également que de ces groupes, respectivement 22,2% et 15,4% restent sans occupation.

Parcours après le décrochage suivant l'ordre d'enseignement								
	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Départ du pays/ introuvable	Total
ES - division inférieure	14	13	1	1	2		7	38
	36,8%	34,2%	2,6%	2,6%	5,3%	0,0%	18,4%	100,0%
ES - division supérieure	36	10	9	1	7	6	39	108
	33,3%	9,3%	8,3%	0,9%	6,5%	5,6%	36,1%	100,0%
EST - cycle inférieur sans 9PR	63	40	9	4	14	22	58	210
	30,0%	19,0%	4,3%	1,9%	6,7%	10,5%	27,6%	100,0%
EST - 9PR	40	24	7	1	21	31	41	165
	24,2%	14,5%	4,2%	0,6%	12,7%	18,8%	24,8%	100,0%
EST - régime préparatoire	34	17	2	10	11	15	46	135
	25,2%	12,6%	1,5%	7,4%	8,1%	11,1%	34,1%	100,0%
EST - régime technique	80	23	24	1	17	15	43	203
	39,4%	11,3%	11,8%	0,5%	8,4%	7,4%	21,2%	100,0%
EST - régime du technicien	68	23	25	3	15	27	39	200
	34,0%	11,5%	12,5%	1,5%	7,5%	13,5%	19,5%	100,0%
EST CATP (DAP)	124	20	64	21	37	74	154	494
	25,1%	4,0%	13,0%	4,3%	7,5%	15,0%	31,2%	100,0%
EST CCM (CCP)	8	2	9	2	5	12	16	54
	14,8%	3,7%	16,7%	3,7%	9,3%	22,2%	29,6%	100,0%

EST CITP (CCP)	10		8		3	6	12	39
	25,6%	0,0%	20,5%	0,0%	7,7%	15,4%	30,8%	100,0%
IPDM/E2C	43	7	18	13	18	51	39	189
	22,8%	3,7%	9,5%	6,9%	9,5%	27,0%	20,6%	100,0%
Classe d'accueil/ CLIJA	15	5	1			1	31	53
	28,3%	9,4%	1,9%	0,0%	0,0%	1,9%	58,5%	100,0%
TOTAL	535	184	177	57	150	260	525	1888
	28,3%	9,7%	9,4%	3,0%	7,9%	13,8%	27,8%	100,0%

Notons encore que la part des jeunes en rupture scolaire pour lesquels nous n'avons aucune information reste très élevée parmi les décrocheurs en provenance des classes d'accueil, c'est-à-dire les jeunes qui viennent d'arriver au pays.

4.5 Analyse par dernier niveau d'études fréquenté

L'analyse précédente est complétée et confirmée par la prise en compte du dernier niveau d'études atteint par les décrocheurs.

En début de carrière scolaire, en classe de 7e/VIIe et de 8e/VIe, le risque de décrocher est le plus faible: les élèves concernés représentent environ 30% de la population de référence, mais seulement 5,7% des élèves quittant l'école. Comparé à l'année précédente, le risque d'interrompre sa scolarité a à nouveau légèrement augmenté en 2010/11 pour les élèves de 9e, ces élèves représentent 17,4% de la population de référence et 23,4% des jeunes quittant l'école. Le risque de décrocher est le plus élevé en classe de 10e: ils sont 16,3% de la population de référence, mais 25,8% des jeunes quittant l'école.

À partir de la classe de 11e/IIIe, le risque de rupture scolaire diminue à nouveau..

Décrocheurs suivant le niveau d'études				
	Total des élèves Rentrée 2010/2011	Total des élèves quittant l'école ¹⁸	Élèves réinscrits	Décrocheurs
VIIe/7e	5.473 (14,1%)	54 (2,9%)	39 (5,4%)	1 (0,2%)
VIe/8e	5.907 (15,3%)	53 (2,8%)	34 (4,7%)	5 (0,8%)
Ve/9e	6.750 (17,4%)	441 (23,4%)	172 (23,9%)	145 (22,5%)
IVe/10e	6.310 (16,3%)	488 (25,8%)	184 (25,5%)	196 (30,4%)
IIIe/11e	5.125 (13,2%)	288 (15,3%)	111 (15,4%)	93 (14,4%)
Ile/12e	4.783 (12,4%)	228 (12,1%)	79 (11,0%)	69 (10,7%)
Ière/13e/14e/15e	3.382 (8,7%)	95 (5,0%)	31 (4,3%)	33 (5,1%)
IPDM	364 (0,9%)	189 (10,0%)	50 (7,0%)	100 (15,5%)
Classe d'accueil/CLIJA	258 (0,7%)	53 (2,8%)	20 (2,8%)	2(0,3%)
Total	38.704 (100,0%)	1.888 (100,0%)	719 (100,0%)	644 (100,0%)

¹⁸ Le total se compose des décrocheurs temporaires, des décrocheurs permanents, ainsi que des décrocheurs non joignables ou ayant déménagé à l'étranger ; ces derniers ne figurent pas séparément dans ce tableau.

Le passage de la classe de 9e vers la classe de 10e comporte non seulement un risque de décrochage élevé, mais a également une influence importante sur le parcours des jeunes après avoir quitté l'école.

Ainsi, les jeunes en rupture scolaire des deux premières années d'études du post-primaire, et donc probablement les décrocheurs les plus jeunes, vont plutôt réintégrer l'école, que ce soit au Luxembourg ou à l'étranger. Rares sont ceux qui choisissent de travailler ou de fréquenter une mesure d'insertion professionnelle ou qui se retrouvent sans occupation spécifique.

À partir des classes de Ve/9e, on note que moins de jeunes réintègrent l'école, surtout les écoles à l'étranger perdent d'attirance. Par contre le marché de l'emploi accueille plus de décrocheurs de ces niveaux d'études.

Parcours après le décrochage suivant le niveau d'études								
	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Départ du pays/introuvable	Total
VIIe/7e	20	19				1	14	54
	37,0%	35,2%				1,9%	25,9%	100,0%
VIe/8e	21	13	1	1	3		14	53
	39,6%	24,5%	1,9%	1,9%	5,7%	0,0%	26,4%	100,0%
Ve/9e	110	62	18	15	45	67	124	441
	24,9%	14,1%	4,1%	3,4%	10,2%	15,2%	28,1%	100,0%
IVe/10e	143	40	58	19	38	81	108	487
	29,4%	8,2%	11,9%	3,9%	7,8%	16,6%	22,2%	100,0%
IIIe/11e	91	20	34	5	27	27	84	288
	31,6%	6,9%	11,8%	1,7%	9,4%	9,4%	29,2%	100,0%
Ile/12e	69	10	27	4	12	26	80	228
	30,3%	4,4%	11,8%	1,8%	5,3%	11,4%	35,1%	100,0%
Ière/13e/14e/15e	23	8	20		7	6	31	95
	24,2%	8,4%	21,1%		7,4%	6,3%	32,6%	100,0%
IPDM	43	7	18	13	18	51	39	189
	22,8%	3,7%	9,5%	6,9%	9,5%	27,0%	20,6%	100,0%
Classe d'accueil/ CLJA	15	5	1			1	31	53
	28,3%	9,4%	1,9%	0,0%	0,0%	1,9%	58,5%	100,0%
Total	535	184	177	57	150	260	525	1888
	28,3%	9,7%	9,4%	3,0%	7,9%	13,8%	27,8%	100,0%

À noter également le pourcentage élevé des jeunes quittant une classe "IPDM" et indiquant être sans occupation spécifique.

4.6 Analyse suivant le retard scolaire accumulé

Le retard scolaire accumulé au cours d'une carrière scolaire d'un élève est un indicateur du décrochage scolaire et du parcours qui suit le « drop-out ». On peut supposer que le redoublement accentue la perte de motivation et favorise ainsi le décrochage scolaire.

Pour déterminer le retard scolaire nous avons comparé le niveau d'études atteint par l'élève au moment du décrochage avec le niveau d'études qu'il aurait théoriquement dû avoir atteint à son âge. Le retard scolaire peut provenir d'une scolarisation tardive, d'une immigration à un âge plus avancé, d'une interruption temporaire des études¹⁹, mais surtout d'un ou de plusieurs redoublements, que ce soit au niveau de l'enseignement primaire ou de l'enseignement post-primaire²⁰.

La population de référence comprend 50,8% d'élèves sans retard scolaire et donc 49,2% d'élèves avec un retard scolaire. Parmi les décrocheurs temporaires, 91,1% ont un retard scolaire; ce taux monte même à 99,2% parmi les décrocheurs permanents.

Le retard scolaire d'un an n'a guère d'influence sur le risque de décrocher. Mais il en est tout autrement à partir d'un retard accumulé de deux années ; ces derniers élèves représentent par exemple 12,4% dans la population de référence, mais 22,7% des élèves quittant l'école.

Décrocheurs suivant le retard scolaire accumulé				
	Total des élèves Rentrée 2010/2011	Total des élèves quittant l'école ²¹	Élèves réinscrits	Décrocheurs
Sans retard scolaire	19.654 (50,8%)	102 (5,4%)	64 (8,9%)	5 (0,8%)
1 an	10.345 (26,7%)	336 (17,8%)	186 (25,9%)	69 (10,7%)
2 ans	4.815 (12,4%)	428 (22,7%)	191 (26,6%)	132 (20,5%)
3 ans	1.987 (5,1%)	352 (18,6%)	103 (14,3%)	155 (24,1%)
4 ans	761 (2,0%)	183 (9,7%)	48 (6,7%)	76 (11,8%)
5 ans	290 (0,7%)	120 (6,4%)	31 (4,3%)	46 (7,1%)
6 ans	113 (0,3%)	62 (3,3%)	16 (2,2%)	29 (4,5%)
7 ans et plus	117 (0,3%)	63 (3,3%)	10 (1,4%)	30 (4,7%)
sans indication	622 (1,6%)	242 (12,8%)	70 (9,7%)	102 (15,8%)
Total	38.704 (100,0%)	1.888 (100,0%)	719 (100,0%)	644 (100,0%)

Le retard scolaire influence également la carrière après le "drop-out". En effet, plus de la moitié des élèves quittant leur école d'origine et n'ayant pas encore de retard scolaire ou seulement un an de retard sont des décrocheurs temporaires se réinscrivant à nouveau dans une école.

Avec un retard scolaire de deux ans et plus, la décision de reprendre sa scolarité, soit dans une autre voie de formation, soit dans une autre école ou même un autre pays, est moins souvent prise. Les décrocheurs s'orientent alors vers le marché de l'emploi, fréquentent une mesure d'insertion ou restent sans occupation.

¹⁹ P.ex. pour les élèves fréquentant les cours du soir.

²⁰ L'ampleur du redoublement au Luxembourg est décrite et analysée dans la publication "Analyse des Klassenwiederholens im primären und postprimären Bereich" du MENFP (2005).

²¹ Le total se compose des décrocheurs temporaires, des décrocheurs permanents, ainsi que des décrocheurs non joignables ou ayant déménagé à l'étranger ; ces derniers ne figurent pas séparément dans ce tableau.

Parcours après le décrochage suivant le retard scolaire accumulé								
	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Départ du pays/ introuvable	Total
Sans retard scolaire	44	20	2	1	1	1	33	102
	43,1%	19,6%	2,0%	1,0%	1,0%	1,0%	32,4%	100,0%
1 an	133	53	8	7	30	24	81	336
	39,6%	15,8%	2,4%	2,1%	8,9%	7,1%	24,1%	100,0%
2 ans	141	50	34	13	33	52	105	428
	32,9%	11,7%	7,9%	3,0%	7,7%	12,1%	24,5%	100,0%
3 ans	75	28	52	8	32	63	94	352
	21,3%	8,0%	14,8%	2,3%	9,1%	17,9%	26,7%	100,0%
4 ans	34	14	23	7	20	26	59	183
	18,6%	7,7%	12,6%	3,8%	10,9%	14,2%	32,2%	100,0%
5 ans	27	4	13	2	6	25	43	120
	22,5%	3,3%	10,8%	1,7%	5,0%	20,8%	35,8%	100,0%
6 ans	14	2	12	2	5	10	17	62
	22,6%	3,2%	19,4%	3,2%	8,1%	16,1%	27,4%	100,0%
7 ans et plus	9	1	14	4	5	7	23	63
	14,3%	1,6%	22,2%	6,3%	7,9%	11,1%	36,5%	100,0%
Sans indication	58	12	19	13	18	52	70	242
	24,0%	5,0%	7,9%	5,4%	7,4%	21,5%	28,9%	100,0%
Total	535	184	177	57	150	260	525	1888
	28,3%	9,7%	9,4%	3,0%	7,9%	13,8%	27,8%	100,0%

Par rapport aux études précédentes, la part des élèves ayant quitté l'école mais se réinscrivant par la suite, continue à augmenter, même lorsqu'il s'agit d'élèves ayant accumulé un certain retard scolaire.

5 Causes de l'arrêt des études

Afin de remédier en amont au problème du décrochage scolaire, un des volets de l'étude et du questionnaire soumis aux jeunes en rupture scolaire concerne les raisons individuelles qui les ont poussés à arrêter leurs études, du moins temporairement.

Les jeunes pouvaient indiquer plusieurs raisons aux collaborateurs de l'ALJ. Les taux sont calculés par rapport aux 1.211 jeunes avec lesquels un contact, direct ou par un proche, a pu être établi.

En 2010/2011, l'échec ou l'anticipation d'un échec scolaire reste toujours une des raisons du décrochage les plus fréquemment citées (17,3%). S'y ajoutent 9,7% des jeunes qui s'attendent à de meilleures chances de réussite dans une nouvelle formation ou école, et 3,3% des jeunes ayant invoqué des problèmes de langue.

Vient ensuite l'inadaptation de l'orientation scolaire: 6,9% indiquent ne pas ou ne plus aimer la voie de formation choisie, et 4,5% à cause d'une orientation mal-conseillée. S'y ajoutent 6,6% indiquant avoir plus, d'autres ou de meilleures possibilités en optant pour un nouveau chemin. À inclure également dans ce groupe les jeunes indiquant qu'ils n'ont pas eu accès à la voie de formation désirée (5,7%), ou que leur école d'origine n'offrait pas la formation désirée (0,4%), tandis que 3,4% des jeunes ont opté pour un nouveau chemin par intérêt pour une formation ou un métier.

Le nombre de jeunes citant l'absence d'un poste d'apprentissage comme raison d'arrêter leur formation scolaire s'est stabilisé, voire a diminué: 10,2% des jeunes ayant quitté l'école indiquent ne pas avoir trouvé de poste d'apprentissage, 2,6% avoir vu leur patron résilier le contrat d'apprentissage, et 1,2% avoir résilié eux-mêmes ce contrat.

Pour 9,2% des jeunes, des raisons personnelles, familiales ou financières ont été à l'origine de leur décrochage scolaire. S'y ajoutent 4,6% des décrocheurs invoquant des raisons de santé.

Le manque de motivation pour poursuivre une formation scolaire (9,1% des élèves) ou le refus de continuer à fréquenter leur ancienne école (3,8%) perdent de leur importance par rapport aux années précédentes comme facteurs déclenchant la rupture scolaire.

2,5% des jeunes indiquent comme cause de décrochage les problèmes avec leurs professeurs, 1,3% citent des problèmes avec d'autres élèves, 1,1% la mauvaise ambiance dans leur ancienne école.

Aux principales causes citées s'ajoute un éventail d'autres raisons qui sont reprises dans le tableau ci-après. Elles ont été regroupées de façon thématique afin de faciliter leur interprétation.

Catégorie	Détail des raisons invoquées pour l'arrêt des études	Absolu	%*
"échec"	Échec scolaire ou anticipation d'un échec scolaire (dans une ou plusieurs branches)	210	17,3%
	Meilleures chances de réussite dans la nouvelle école	118	9,7%
	Problèmes de langue (en français, en allemand...)	40	3,3%
"orientation"	Je n'aimais pas/plus la voie de formation choisie	84	6,9%
	Meilleures / plus de /autres possibilités	80	6,6%
	Je n'avais pas d'accès à la voie de formation désirée (à cause de mes notes, de la langue, il n'y avait plus de place disponible, il n'y avait pas d'établissement scolaire qui me plaisait...)	69	5,7%
	Mauvaise orientation/orientation mal conseillée	54	4,5%
"sans contrat d'apprentissage"	Je n'ai pas trouvé de patron/poste d'apprentissage	124	10,2%
	Résiliation du contrat d'apprentissage par le patron/fin du contrat d'apprentissage/faillite de l'entreprise	32	2,6%
	J'ai résilié mon contrat d'apprentissage	14	1,2%
"plus d'envie d'aller à l'école"	Je n'avais plus de motivation de poursuivre mes études, je n'avais plus envie d'aller à l'école (également fin de la scolarité obligatoire)	110	9,1%
	Je n'avais plus envie d'aller à mon ancienne école	46	3,8%
"raisons personnelles"	Raisons personnelles, familiales, financières (ég. grossesse, enfant)	112	9,2%
	Maladie, handicap, problème de santé, accident/allergie	56	4,6%
"ambiance à l'école"	J'avais des problèmes avec mes professeurs	30	2,5%
	J'avais des problèmes avec les autres élèves	16	1,3%
	Mauvaise ambiance dans mon ancienne école	13	1,1%
"autre"	Pas satisfait avec système scolaire luxembourgeois (horaire, durée, organisation, incompatibilité du travail et de l'école...)	54	4,5%
	Renvoi de mon ancienne école (pour problèmes disciplinaires, absences...)	33	2,7%
	Difficultés avec mon ancien patron/mon ancienne entreprise/mes collègues	28	2,3%
	Meilleur encadrement des élèves dans la nouvelle école	17	1,4%
	Je n'aimais pas certaines branches	14	1,2%
	Je n'avais entamé la formation qu'en attendant de trouver/réaliser une autre solution	11	0,9%
	J'ai échoué à l'examen d'admission (à la formation/à l'école désirée, au service de l'État/des communes, à l'armée/la police...)	8	0,7%
	Mes parents voulaient que je change d'école	8	0,7%
	Internat dans la nouvelle école	6	0,5%
	Problèmes de délinquance/ de drogue	6	0,5%
	J'avais des problèmes de papiers/ retour temporaire (obligatoire) au pays d'origine	5	0,4%
	Dyslexie, dysorthographe, hyperactivité	4	0,3%
	Pour faire du sport de compétition	2	0,2%
	Pour améliorer l'allemand	1	0,1%
Autre raison	5	0,4%	
"sans indication"	Sans indication de raison	170	14,0%

* calculé par rapport aux 1.211 jeunes avec lesquels un contact a été établi.

Afin d'identifier une éventuelle corrélation, le tableau suivant rapproche les causes du "drop-out" et les parcours suivis par après.

Ces chiffres se basent bien entendu uniquement sur les décrocheurs avec lesquels un contact a pu être établi. Le tableau reprend les catégories thématiques des causes invoquées ; les nombres de réponses peuvent donc différer par rapport au tableau précédent

Parcours suivant les raisons invoquées								
	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Total	
"échec"	130	88	38	19	20	48	343	28,3%
	37,9%	25,7%	11,1%	5,5%	5,8%	14,0%	100,0%	
"orientation"	110	66	29	10	18	38	271	22,4%
	40,6%	24,4%	10,7%	3,7%	6,6%	14,0%	100,0%	
"sans contrat d'apprentissage"	34	5	20	11	17	79	166	13,7%
	20,5%	3,0%	12,0%	6,6%	10,2%	47,6%	100,0%	
"raisons personnelles"	43	13	25	9	15	56	161	13,3%
	26,7%	8,1%	15,5%	5,6%	9,3%	34,8%	100,0%	
"plus envie d'aller à l'école"	32	12	54	5	7	36	146	12,1%
	21,9%	8,2%	37,0%	3,4%	4,8%	24,7%	100,0%	
"ambiance à l'école"	15	8	7		3	13	46	3,8%
	32,6%	17,4%	15,2%		6,5%	28,3%	100,0%	
"autre"	53	51	20	11	11	37	183	15,1%
	29,0%	27,9%	10,9%	6,0%	6,0%	20,2%	100,0%	
"sans indication"	106	9	15	3	31	6	170	14,0%
	62,4%	5,3%	8,8%	1,8%	18,2%	3,5%	100,0%	
Total	423	184	177	57	110	260	1211	100,0%
	34,9%	15,2%	14,6%	4,7%	9,1%	21,5%	100,0%	

Comme pour les années précédentes, en 2010/2011 certains jeunes sont plus que d'autres disposés à une réorientation scolaire: Le taux des réinscriptions est de plus de 60% pour les élèves ayant interrompu leur scolarité pour cause d'échec ou d'orientation inadaptée. Toujours la moitié des jeunes quittant l'école à un certain moment et indiquant l'ambiance, toute "autre" raison choisissent de se réinscrire. Parmi ceux citant l'absence d'un contrat d'apprentissage, des raisons personnelles ou le manque d'envie d'aller à l'école, le taux des réinscriptions n'atteint cependant qu'environ 30%.

Pour plus de 20% des jeunes citant l'échec, l'orientation inadaptée ou une "autre" raison, la poursuite de la formation se fait à l'étranger.

C'est surtout le manque de motivation de poursuivre la formation qui mène les jeunes vers le marché de l'emploi (37,0%).

Comme pour les années passées, si le manque d'un poste d'apprentissage est en cause, on note une part importante de décrocheurs indiquant rester "sans occupation spécifique" (47,6%). Il en est de même pour les jeunes invoquant des raisons personnelles (34,8%).

En 2010/2011 encore, ce sont les jeunes n'indiquant aucune raison pour leur décrochage qui présentent le pourcentage le plus élevé de réinscrits-re-décrocheurs: 18,2% se réinscrivent dans une école pour un premier temps, mais décrochent à nouveau par la suite.

6 Résumé et conclusions

La présente publication présente les résultats de la septième étude sur le décrochage scolaire au Grand-Duché de Luxembourg. La première portait sur les décrocheurs de 2003 et 2004, la deuxième sur ceux de 2005 et 2006, la troisième sur ceux de 2006 et 2007, la quatrième sur l'année scolaire 2007/2008, la cinquième sur l'année scolaire 2008/2009 et la sixième sur l'année scolaire 2009/2010. La présente étude est consacrée aux décrocheurs ayant quitté l'école luxembourgeoise pendant l'année scolaire 2010/2011. Sur cette période, il y a eu 1.888 lycéens qui ont quitté l'école sans diplôme ou certification final.

Le relevé nominatif des décrocheurs a été établi de mois en mois grâce au fichier-élèves du ministère et transmis aux bureaux régionaux de l'Action locale pour Jeunes (ALJ). Les jeunes ont été contactés individuellement par les collaborateurs de l'ALJ, qui les ont questionnés et qui leur ont proposé le cas échéant leur soutien pour définir un nouveau projet de formation et/ou professionnel et un accompagnement individualisé en vue de sa réalisation.

Étude	Nombre d'élèves ayant quitté l'école	Durée période	Nombre moyen mensuel
1 (1.11.2003-31.10.2004)	1984	12 mois	165,3
2 (1.11.2004-30.4.2006)	2422	18 mois	134,6
3 (1.5.2006-30.4.2007)	1320	12 mois	110,0
4. Année scolaire 2007/2008	1928	12 mois	160,7
5. Année scolaire 2008/2009	1690	12 mois	140,8
6. Année scolaire 2009/2010	1660	12 mois	138,3
7 Année scolaire 2010/2011	1.888	12 mois	157,3

Parmi les élèves ayant quitté l'école en 2010/2011 :

- 719 décrocheurs temporaires qui se sont inscrits entre-temps à une autre école, au Luxembourg (535) ou à l'étranger (184), le plus souvent en Belgique ;
- 644 décrocheurs permanents qui ont définitivement quitté l'école; dont:
 - o 177 qui ont un emploi;
 - o 57 qui se retrouvent dans une mesure d'emploi;
 - o 150 qui s'étaient réinscrits dans une école et ont à nouveau décroché;
 - o 260 qui sont sans aucune occupation.
- 525 qui n'ont pas pu être joints malgré les efforts de l'ALJ ; la grande majorité de ces anciens élèves a très probablement quitté le pays.

Les décrocheurs permanents

Étude	Nombre de décrocheurs permanents	Durée période	Nombre moyen mensuel	Par rapport à la 1 ^{ère} étude
1 (1.11.2003-31.10.2004)	927	12 mois	77,1	-
2 (1.11.2004-30.4.2006)	1099	18 mois	61,1	-20,8%
3 (1.5.2006-30.4.2007)	538	12 mois	44,8	-41,9%
4. Année scolaire 2007/2008	753	12 mois	62,8	-18,5%
5. Année scolaire 2008/2009	611	12 mois	50,9	-34,0%
6. Année scolaire 2009/2010	596	12 mois	49,7	-35,5%
7. Année scolaire 2010/2011	644	12 mois	53,7	-30,4%

Le nombre moyen mensuel de décrocheurs permanents est de 30,4% par rapport à la première analyse effectuée en 2003/2004.

Cette évolution n'a pas été la même pour les décrocheurs ayant un emploi, ceux dans une mesure d'insertion ou les décrocheurs sans aucune occupation.

Étude	Nombre de décrocheurs ayant un emploi	Durée période	Nombre moyen mensuel	Par rapport à la 1 ^{ère} étude
1 (1.11.2003-31.10.2004)	352	12 mois	29,3	-
2 (1.11.2004-30.4.2006)	250	18 mois	13,9	-52,6%
3 (1.5.2006-30.4.2007)	104	12 mois	8,7	-70,3%
4. Année scolaire 2007-2008	174	12 mois	14,5	-50,5%
5. Année scolaire 2008-2009	85	12 mois	7,1	-75,8%
6. Année scolaire 2009-2010	158	12 mois	13,2	-55,1%
7. Année scolaire 2010/2011	177	12 mois	14,8	-49,7%

Étude	Nombre de décrocheurs dans une mesure d'insertion	Durée période	Nombre moyen mensuel	Par rapport à la 1 ^{ère} étude
1 (1.11.2003-31.10.2004)	253	12 mois	21,2	-
2 (1.11.2004-30.4.2006)	309	18 mois	17,2	-18,9%
3 (1.5.2006-30.4.2007)	138	12 mois	11,5	-45,8%
4. Année scolaire 2007-2008	96	12 mois	8,0	-62,3%
5. Année scolaire 2008-2009	45	12 mois	3,8	-82,3%
6. Année scolaire 2009-2010	52	12 mois	4,3	-79,7%
7. Année scolaire 2010/2011	57	12 mois	4,8	-77,6%

Étude	Nombre de décrocheurs sans occupation	Durée période	Nombre moyen mensuel	Par rapport à la 1 ^{ère} étude
1 (1.11.2003-31.10.2004)	322	12 mois	26,8	-
2 (1.11.2004-30.4.2006)	540	18 mois	30,0	+11,9%
3 (1.5.2006-30.4.2007)	296	12 mois	24,7	-7,8%
4. Année scolaire 2007-2008	383	12 mois	31,9	+19,0%
5. Année scolaire 2008-2009	265	12 mois	22,1	-17,5%
6. Année scolaire 2009-2010	276	12 mois	23,0	-14,2%
7. Année scolaire 2010/2011	260	12 mois	21,7	-19,2%

Le taux des élèves quittant l'école pour un emploi et celui des décrocheurs insérés dans une mesure d'insertion ont fortement diminué depuis 2003, même si lors de l'année scolaire 2010/2011, il y a eu à nouveau une légère augmentation.

Par contre, le nombre des décrocheurs sans aucune occupation est au plus bas depuis 2003/2004.

Calcul du taux de décrochage théorique

Cette approche se fonde sur une cohorte d'élèves entrant en classe de 7e et sur le nombre de décrocheurs potentiels jusqu'à la fin de leur scolarité théorique, le nombre de décrocheurs étant extrapolé à partir des données que fournit la présente analyse.

Étude	Année scolaire correspondante	Elèves entrant en 7e ES et EST	Nb théorique de décrocheurs temporaires de cette cohorte jusqu'à la fin de leur scolarité	Taux de décrochage temporaire théorique	Nb théorique de décrocheurs permanents de cette cohorte jusqu'à la fin de leur scolarité	Taux de décrochage permanent théorique
1	2003/2004	5.128	508	9,9%	881	17,2%
2	2005/2006	5.161	477	9,2%	771	14,9%
3	2006/2007	5.455	351	6,4%	512	9,4%
4	2007/2008	5.454	582	10,7%	614	11,2%
5	2008/2009	5.588	559	10,0%	503	9,0%
6	2009/2010	5.604	598	10,7%	505	9,0%
7	2010/2011	5.473	586	10,7%	491	9,0%

Le taux de décrochage temporaire reste stable depuis deux années à 10,7%.

Après une légère augmentation en 2007/2008, le taux de décrochage permanent reste toujours au même niveau que les deux années précédentes (9,0%) et donc sous la barre des 10%, "benchmark" visé par la Commission européenne dans le cadre de la stratégie 2020. Avec ce taux, le Luxembourg se placerait ainsi parmi les meilleurs élèves en la matière au niveau européen; seuls quelques pays de l'Est, ainsi que l'Autriche et la Suède affichent des scores plus bas, alors que les pays avoisinants réalisaient 12,3% en Belgique, 12,0% en France et 11,5% en Allemagne (2011).

Les indicateurs et les causes du décrochage

L'enquête a également étayé le constat que certains groupes d'élèves courent un plus grand risque de décrocher :

- les garçons plus que les filles;
- les élèves de nationalité étrangère plus que ceux de nationalité luxembourgeoise;
- les élèves avec un retard scolaire d'au moins deux années - c'est l'indicateur le plus univoque du décrochage.

Quant aux raisons invoquées par les décrocheurs, les plus citées ont été les suivantes²²:

- 28,3% quittent l'école à cause d'un échec scolaire, contre 27,0% l'année précédente;
- 22,4% se sont sentis mal orientés, contre 24,6% l'année précédente;
- 13,7% indiquent qu'ils n'ont pas trouvé de poste d'apprentissage ou que le contrat a été résilié; contre 17,9% l'année précédente;
- 13,3% invoquent des raisons personnelles, contre 15,6% l'année passée;
- 12,1% invoquent le manque de motivation de poursuivre une formation scolaire ou de fréquenter leur ancienne école, taux qui a encore nettement diminué par rapport aux années précédentes (16,5% en 2009/2010);
- 14,0% des personnes interrogées ne donnent aucune raison (6,0% l'année précédente).

²² Rassemblement des catégories, calcul par rapport aux jeunes avec lesquels un contact a été établi.

Conclusions

La diminution du décrochage scolaire à partir de l'année 2003 est due aux mesures prises par le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, à savoir l'amélioration de l'orientation scolaire suite au règlement de promotion de 2005, le suivi systématique des décrocheurs par l'Action locale pour Jeunes (ALJ), la création de nouvelles offres scolaires pour des élèves en difficulté comme les classes mosaïques pour des élèves au comportement difficile, les classes spécifiques pour redoublants ou les cours d'orientation et d'initiation professionnelles (COIP). En mars 2011, l'École de la 2e Chance accueille un nombre restreint de décrocheurs dans ses structures provisoires à Pétange; à partir de septembre 2012, le nouveau site à Luxembourg-Hollerich permet à cette école d'encadrer un nombre appréciable d'adolescents et contribue ainsi à pallier davantage encore le phénomène du décrochage scolaire.

Les mesures prises dans le cadre des lycées ne font trop souvent que répondre aux symptômes d'une évolution du jeune qui a dérapé plutôt dans sa carrière scolaire dont les causes n'ont pas été considérées et traitées au bon moment. La réforme de l'enseignement fondamental entamée en 2009 vise les racines du décrochage, grâce à un suivi adéquat des élèves pâtissant de troubles du comportement ou d'apprentissage. La loi du 15 juillet 2011 visant l'accès aux qualifications scolaires et professionnelles des élèves à besoins éducatifs particuliers permet aux élèves concernées de décrocher une qualification au sein même des lycées du système scolaire du pays.

La réforme projetée de l'enseignement secondaire, notamment aux classes inférieures, et l'élargissement de l'offre scolaire pour élèves à besoins spécifiques devraient aussi contribuer à mieux accompagner les jeunes en difficulté.

7 Références

- Commission européenne, DG Éducation et Culture, (2012), Education and Training Monitor 2012
- Commission européenne, DG Éducation et Culture, (2011), Progress towards the common european objectives in education and training. Indicators and benchmarks
- Commission européenne, DG Éducation et Culture, (2009), Progress towards the Lisbon Objectives in Education and Training. Indicators and Benchmarks
- Commission européenne, DG Éducation et Culture, (2007), Progress towards the Lisbon Objectives in Education and Training. Indicators and Benchmarks
- Commission européenne, DG Éducation et Culture, (2006), Detailed Analysis of Progress. Towards the Lisbon Objectives in Education and Training. 2006 Report
- Commission européenne, DG Éducation et Culture, (2005), Study on Access to Education and Training, Basic Skills and Early School Leavers. Lot 3: Early School Leavers. Final Report
- Commission Européenne, DG Éducation et Culture, (2005), Mise en œuvre du programme de travail « Éducation et Formation 2010 ». Rapport d'avancement 2005 : Luxembourg
- Direction générale de la recherche appliquée Canada, (2000), Le décrochage scolaire : définitions et coûts
- Glasman D., (2000), Le décrochage scolaire: une question institutionnelle, Diversité Ville-École-Intégration, n° 122
- MENFP, (2005), Analyse des "Klassenwiederholens" im primaren und postprimaren Bereich
- MENFP, (2012), Les Chiffres Clés de l'Éducation nationale
- MENFP, (2005), Les élèves quittant prématurément nos écoles
- MENFP, (2006), Le décrochage scolaire au Luxembourg: Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire. Causes du décrochage
- MENFP, (2008), Le décrochage scolaire au Luxembourg: Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire. Causes du décrochage. Mai 2006 à avril 2007.
- MENFP, (2009), Le décrochage scolaire au Luxembourg: Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire. Causes du décrochage. Année scolaire 2007/2008
- MENFP, (2011), Le décrochage scolaire au Luxembourg: Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire. Causes du décrochage. Année scolaire 2008/2009
- MENFP, (2012), Le décrochage scolaire au Luxembourg: Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire. Causes du décrochage. Année scolaire 2009/2010
- MENFP, (2012), Rapport d'activité 2011
- OCDE, (2012), Regards sur l'Éducation : les indicateurs de l'OCDE

Impressum

© Ministère de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle

année édition: 2013

ISBN: 978-99959-1-002-0

rédaction: Service des Statistiques et Analyses / Département ES-EST
tél.: 247 - 85189, e-mail: statistiques@men.lu

en collaboration avec: Service de la Formation professionnelle, Action locale pour Jeunes, Service Informatique

layout: MENFP, Service de la Coordination générale

